Préambule

Emilie CARTIER propose des prestations de services via la société COOP PORTAGE (SIRET 94841403200011)

- conception et réalisation d'identité visuelle,
- conception et réalisation de supports visuels,
- conception et réalisation de site internet
- conseil et coaching et formation non réglementée en communication et digital

Les conditions générales présentes définissent les relations entre Emilie CARTIER désignée ci-après par "le Prestataire", et toute personne physique ou morale ayant fait appel aux compétences d'Emilie CARTIER , désignée ci-après par "le Client ". Les présentes conditions générales de ventes sont dénommées ci-dessous "CGV"

1- Champ d'application et généralités

Les CGV ont pour but de définir les droits et obligations des parties dans le cadre d'une prestation réalisée par Emilie CARTIER pour le client.

Seules les conditions particulières précisées, le cas échéant, dans les devis, dans les présentes conditions générales et dans le code du commerce, régissent les conditions de vente des produits et services du Prestataire. Elles prévaudront sur toutes clauses ou conditions contradictoires figurant sur les documents émis par le Client.

Emilie CARTIER se réserve le droit de modifier ses CGV et ses prix sans préavis. Ces modifications n'affecteront pas les commandes en cours. Le prestataire se réserve également le droit d'ajuster ses tarifs en fonction de toute nouvelle taxe ou augmentation de taxe sans préavis. Si le Client est un particulier, il doit être majeur selon les lois de son pays de résidence.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté pleinement les CGV, ainsi que les mises en garde qui y sont mentionnées dans l'extrait de la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété artistique.

Lors de la commande, le fait de signer le devis avec la mention "d'accord" implique que le client accepte pleinement les CGV sans aucune réserve.

Emilie CARTIER s'engage à créer, avec ses propres outils informatiques et logiciels, dans ses locaux, les éléments décrits dans le devis.

Pour un site internet, les codes sources restent la propriété du Prestataire et ne doivent pas être utilisés pour un autre site web ou vendus par le Client sans l'autorisation écrite du Prestataire. Toute étude, rapport, information écrite, devis, cahier des charges, à titre onéreux ou gratuit, réalisé par le Prestataire en vue de fournir des prestations reste également la propriété du Prestataire.

Le Client et le Prestataire s'engagent à collaborer activement dans le but d'assurer la bonne exécution du contrat. Chaque partie s'engage à communiquer les problèmes dont elle a connaissance au fur et à mesure qu'ils se présentent, afin que l'autre puisse prendre les mesures nécessaires.

2- Responsabilité et engagement du Client

Afin que le Prestataire puisse réaliser sa mission, le Client s'engage à :

- Créer un cahier des charges détaillé qui ne sera pas modifié sans l'accord des deux parties, après avoir été approuvé par le prestataire de services. Si les modifications nécessitent une révision substantielle du document de spécification initial, elles seront facturées en plus du devis initial.
- Faire parvenir au Prestataire le devis (daté, signé et tamponné si possible), avec la mention « bon pour accord » qui atteste que le Client a lu et accepté les présentes CGV.
- Fournir au prestataire tous les éléments visuels, graphiques et textuels nécessaires à la bonne réalisation du contrat, notamment dans les bons formats exploitables en fonction des supports visés (documents, logos, attestations, accès serveur, informations pour les transferts de mails, supports numériques et autres).
- Disposer des droits pour les éléments fournis. Seule la responsabilité du Client peut être engagée à ce titre.
- Collaborer à la réussite du projet en fournissant au Prestataire tous les documents et les informations nécessaires pour la bonne exécution des prestations.
- Respecte scrupuleusement les recommandations techniques et créatives formulées par le prestataire.
- Respecter les délais et les modalités de paiement défini dans le devis
- Adhérer à toutes les lois et réglementations, y compris, mais sans s'y limiter, celles concernant la propriété intellectuelle, la protection des données et les droits des mineurs pour les informations fournies au prestataire.
- Ne violer aucun accord de confidentialité ou de non-divulgation lors de la fourniture des données et accorder au prestataire la liberté de les utiliser librement et sans limitation dans le cadre de son service..
- S'assurer que les modifications par le Client ou un sous traitant après la livraison par le Prestataire seront compatibles avec le développement réalisé par le Prestataire

Les modifications effectuées par le Client ou un tiers n'entraîne pas de transfert de propriété des codes informatiques ou des prestations réalisées par le Prestataire.
Si le Client ne fournit pas de cahier des charges au démarrage de la mission, ou si le document fourni ne contient pas assez de détails spécifiques pour le développement d'un site et/ou la conception graphique détaillé, le choix de la conception est laissé à la libre interprétation du Prestataire.
Le Client s'engage à fournir des informations exactes et véridiques et est tenu d'informer le Prestataire de tout changement concernant les données fournies, et il sera seul responsable des dysfonctionnements pouvant résulter d'informations incorrectes. Le Client doit maintenir une adresse électronique et une adresse postale valides.

Le Client reconnaît et accepte l'entière responsabilité du contenu (textuel, iconographique, etc.) inclus dans le travail livré par le Prestataire. Le Client reconnaît avoir été mis en garde par le Prestataire sur les lois relatives aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle, et sur les sanctions qui pourraient être prises en cas de violation de ces lois. Tout texte fourni par le Client doit être préalablement lu et corrigé par le Client lui-même, le Prestataire n'apportant aucune modification ni correction des fautes d'orthographe.

Il est expressément interdit de publier tout contenu lié directement ou indirectement à la pornographie et à l'érotisme, aux logiciels piratés, à tout ce qui est raciste, diffamatoire ou discriminatoire envers toute personne, à tout ce qui viole les droits de l'homme, aux jeux d'argent en ligne ou à toute forme de violence (humaine, animale ou environnementale), à la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux oeuvres contenues ou diffusées, en intégralité ou partiellement sur l'espace web du Client.
Emilie CARTIER ne pourra être tenu responsable dans le cas de modifications ultérieures de la part du Client.

3- Responsabilité et engagement du Prestataire

Si besoin le Prestataire pourra intervenir dans l'élaboration du cahier des charges, avec le Client.
Le Prestataire garantit que les créations sont juridiquement disponibles et ne sont pas grevées de droit des tiers, salariés ou non du Prestataire, pour les utilisations prévues au titre du contrat.
Le Prestataire s'engage à informer régulièrement le Client de l'avancée de la réalisation des missions.

Le prestataire respecte la confidentialité durant la mission et au-delà de la fin de contrat des informations et documents fournis par le client.

Le prestataire s'engage à livrer les tâches dans les délais convenus dans le devis. Il mettra tout en œuvre pour assurer la satisfaction de ce dernier. Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de problème technique majeur empêchant l'exécution du contrat (actes de terrorisme, guerres, catastrophes naturelles, tout cas de force majeure ou panne prolongée du réseau internet indépendante de leur volonté).

En aucun cas le Prestataire ne peut être tenu responsable de la perte de documents nécessaires à la réalisation des prestations demandées. Le Client est tenu d'envoyer des copies et des documents sans valeur. Le Prestataire se réserve le droit de refuser tout document, texte ou image contraire à son éthique, aux bonnes mœurs ou non conforme à la législation en vigueur.
Emilie CARTIER délivre un produit fini qui répond aux spécifications du devis. Le Prestataire ne peut pas garantir que le site Internet / ou les missions délivrées entraînera une augmentation des ventes, que le travail effectué générera des visites sur le site ou garantira un bon positionnement dans les moteurs de recherche.

En aucun cas, le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable des erreurs, négligences, omissions ou manquements du Client, du non-respect des conseils du Prestataire, notamment en matière de conception graphique, de choix de développement ou d'optimisation pour les moteurs de recherche.

Emilie CARTIER s'engage à mettre toutes ses compétences pour réaliser les missions confiées par le Client, dans les règles de l'art.

Le Prestataire peut être amené à modifier le calendrier de livraison dans le cas d'une incapacité de travail due à une maladie ou un accident. Le Client ne pourra être indemnisé. Le Prestataire doit avertir dans les meilleurs délais le Client.

4- Prestations

Emilie CARTIER **propose les prestations suivantes:**

- Création de site internet : paramétrage de l'hébergement, installation et paramétrage du CMS Wordpress sauf mention contraire au devis, sécurisation, installation de plugin nécessaire au bon fonctionnement du site, webdesign selon la charte existante du Client, arborescence, navigation, intégration de formulaire de contact ou de collecte d'email , intégration des contenus et visuels selon le devis validé. Emilie CARTIER développe les sites dans la mesure du possible selon les normes W3C.Néanmoins, l'utilisation de certains thèmes, plugin, CMS ou scripts peuvent générer quelques erreurs pour la validation W3C. Il faut noter que ceci ne nuira pas au bon fonctionnement, au référencement ou à la qualité du site développé par le Prestataire. Emilie CARTIER s'engage à faire au mieux pour respecter les principes W3C. Emilie CARTIER ne pourrait être tenu responsable de la validation W3C sauf en cas de bug visible sur le site. Emilie CARTIER s'engage à apporter les corrections nécessaires au bug.
- Back-office & gestion des contenus : En général, une formation est prévue dans le devis pour permettre au Client une gestion autonome des ajouts de contenus après la prestation livrée. Le Prestataire fournit un accès au back office sécurisé à la livraison, après règlement du solde de la facture. Le prestataire a uniquement une obligation de moyen.
- Nom de domaine : Le Prestataire peut réaliser l'achat pour le compte du Client. Les conditions générales du fournisseur de nom de domaine s'appliquent. Le Client est propriétaire de son nom de domaine. Le Client s'engage à indemniser, défendre et d'exonérer le Prestataire de toute réclamation, dommage, responsabilité, frais et dépenses découlant de l'enregistrement du nom de domaine. Il appartient au Client de payer tous les ans le renouvellement du nom de domaine du site web.
- Hébergement : Le site sera hébergé pour le compte du Client par le Prestataire auprès du fournisseur retenu. Un mandat sera signé par le client pour effectuer l'achat de l'hébergement, du nom de domaine et de la création d'email. En cas d'interruption du service d'hébergement par le fournisseur, le Prestataire ne pourra être tenu responsable. Il appartient au Client de payer tous les ans le renouvellement de l'hébergement du site web. Le Client reconnait connaitre les limites d'internet. Aussi le Prestataire ne pourrait être tenu pour responsable pour :
  - l'inaccessibilité à l'hébergement, la saturation du réseau, les perturbations de réseaux ou un afflux massif de visiteurs.
  - des limites de performances, de virus injecté par un logiciel dont la sécurisation incombe au client
  - d'attaques ou d'intrusions malveillantes par des tiers en dépit des outils de sécurité mis en place par le Prestataire.
  - des dommages subis sur les matériels du Client sous son entière responsabilité
  - des mots de passes, codes ou informations sensibles dévoilés par la faute du client
- Emails : Le Prestataire peut être amené à créer des adresses emails pour le compte du Client. La responsabilité des contenus est sous la responsabilité du Client. En cas de perte, difficultés d'accès aux emails, le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable.

- Référencement : Le prestataire s'engage à installer et paramétrer le module de référencement. Les balises sont remplis selon les éléments fournis par le Client ou le copywriter. Il n'y a pas d'obligation de résultat mais seulement de moyen par le Prestataire. Emilie CARTIER pourra conseiller le Client pour optimiser le référencement du site. En cas de demande contraires aux bonnes pratiques du référencement, le Prestataire se dégage de tout sanctions que pourrait mettre en place les moteurs de recherches et pénaliser l'indexation du site du Client. Le contenu et les dommages pouvant apparaître sont sous la seule responsabilité du Client.
- Maintenance: Sauf mention contraire dans le devis, la maintenance du site livré dure un an à compter du démarrage de la mission. Elle comprend la correction de bugs mineurs (lié à la prestation initiale), la mise à jour du CMS, des plugins et du thème. Elle inclut également une sauvegarde mensuelle ainsi qu'une restauration en cas d'attaque. Les modifications de contenus, de structure ou d'ajout de fonctionnalités ne sont pas incluses dans la maintenance. Elles feront l'objet d'un devis complémentaire. Le Prestataire met tout en œuvre pour rendre le site accessible en ligne. Néanmoins, le Prestataire n'a aucune obligation. La responsabilité incombe au prestataire d'hébergement. Durant les opérations de maintenance, l'accès au site peut être temporairement interrompu. Le Prestataire effectuera autant que possible la maintenance durant les heures les moins impactantes pour le Client.La responsabilité du prestataire ne saurait être engagée. Le Prestataire réalisera sa mission durant les jours ouvrables entre 9H et 18H. Il réalisera sa prestation de maintenance dans la limite d'une obligation de moyen, sauf en cas d'intervention par l'hébergeur ou le fournisseur d'accès internet. En cas de dysfonctionnement dû au Prestataire, celui-ci s'engage à rétablir le site dans les 72H. Aucun dédommagement ne pourra être demandé par le client pour la suspension ou l'interruption du site durant les opérations de maintenance.
- Création graphique : Le Prestataire propose des prestations de créations graphiques telles que : logo, charte graphique, illustration, animation ...Le nombre de révision et de variante est défini dans le devis. Les modifications supplémentaires non prévues au devis, pourront faire l'objet d'un devis complémentaire. Tout changement dans l'étendue de la commande qui nécessite des modifications du travail déjà effectué le Prestataire (recherche, conseil ou exécution) ou un travail supplémentaire, entraînera des frais supplémentaires au paiement spécifié dans le devis initial. Les montants correspondants aux travaux déjà effectués par le Prestataire seront du par le Client.
- Créations imprimées : Dans le cas ou une prestation de gestion d'impression est inclue au devis, le Prestataire ne pourra être responsable pour tout aléa de production d'impression : délais, qualité, conformité ...Néanmoins le Prestataire mettra tout en oeuvre pour faire valoir les droits du Client auprès des prestataires tiers. Le Prestataire s'engage à transmettre au Client ou à l'imprimeur un fichier conforme aux normes d'impression, après la signature du bon à tirer par le Client. La responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée en cas de différence entre l'aperçu informatique et le résultat final imprimé. Les couleurs affichées sur tout type d'écran ne sont pas garanties exactes et ne correspondront pas nécessairement aux couleurs des autres supports disponibles (il en va de même pour les impressions réalisées à l'aide d'une imprimante). Le Client pourra, à la demande du Prestataire, un ou plusieurs exemplaires imprimés des travaux effectués.

5- Prix

Le prix du devis est fixe. Il est hors taxes et exprimé en euros. Le Prestataire peut réviser le prix de la prestation et le rééditer au tarif en vigueur si la réalisation du projet dépasse la date de livraison convenue dans le devis (la signature du devis faisant foi), si le retard est principalement dû à un manque d'implication ou de réactivité de la part du client. En l'absence de date de livraison définie dans le devis, passé un délai de 6 mois après la signature de celui-ci.. Le Prestataire pourra éditer un nouveau devis complémentaire pour finaliser les missions initiales hors délais.

Les corrections demandées par le Client ne sont pas illimitées. Toute demande de correction ou de prestation supplémentaire non prévue dans le devis, fera l'objet d'un devis complémentaire soumis à la validation et signature du Client.

Le refus de payer une prestation supplémentaire donnera au Prestataire le droit de résilier le contrat de vente initial et de recevoir le paiement intégral, ainsi qu'une indemnité égale au préjudice subi et/ou à la valeur du service supplémentaire impayé.

Sauf mention ou précision contraire, les divers éléments nécessaires à la réalisation des prestations et non inclus dans le devis ne sont pas inclus dans les prix indiqués. Il peut s'agir par exemple de polices de caractères, de photographies ou d'illustrations issues de banques d'images, de modèles ou de modules nécessaires à la réalisation de la mission

Le Prestataire pourra proposer des services annexes tels que l'impression ou l'hébergement. Le prix sera spécifié dans le devis.

Les textes nécessaires à la bonne réalisation de la mission définie dans le devis seront fournis par le Client ou un Copywriter. Les conditions générales de celui-ci s'appliqueront sur les contenus fournis au Prestataire.

Dans certains cas, les déplacements pour la réalisation de la mission pourront être facturés en sus du devis.

6- Déroulement de la ou les mission(s)

6-1 Communication & Validation

Le Client s'engage à communiquer ses validations, ses remarques de manière claire et explicite via l'outil TRELLO et par un email récapitulatif daté et signé. Aucune demande ou validation par téléphone ne sera prise en compte.
En l'absence de validation des productions par le Client sous quinze jours, celles-ci seront réputées validées par le Client et le prestataire. La ou les mission(s) exécutées, livrées et tacitement validées donnera lieu au paiement intégral des missions effectuées.
Le client s'engage à toujours avoir accès à ses emails.

6-2 Production

A réception du devis et des CGV signé et accepté par le Client, un acompte de 50% sera demandé pour démarrer la mission.

ANNEXE 1

En fonction de la mission exécutée par le Prestataire, le processus d'exécution est le suivant

- Préparation
- Maquette
- Réunion intermédiaire 1
- Production / Correction
- Réunion intermédiaire 2
- Correction
- Livraison

Des frais supplémentaires peuvent être facturés au Client et avancés par la Prestataire. Ils seront spécifiés dans le devis ou feront l'objet d'un devis complémentaire.Il peut s'agir : achat de visuels, licence, élément graphique, thème, nom de domaine, hébergement ... Le bon de commande du prestataire tiers sera soumis au Client. Il devra retourner celui-ci avec la mention "BON POUR ACCORD ET MANDAT". Le Prestataire remettra au Client la facture originale au nom du Client.

Le Client s'engage à fournir les contenus nécessaires à la réalisation de la mission sous 3 semaines après la signature du devis. En cas de remise tardive, un nouveau planning sera donné au Client.

Dans le cas où le Client ne fournirait pas les documents et supports nécessaires à la réalisation de la mission et ne répondrait pas aux communications du Prestataire, les deux parties acceptent que le contrat donnera lieu à une révision de l'offre initialement signée.

6-3 Délais

Le Prestataire exécutera la ou les missions dans les meilleurs délais, où dans les délais indiqués dans le devis signé par le Client. La prestation ne pourra débuter qu'à partir du moment où le Client aura fourni l'intégralité des documents et supports nécessaires à la réalisation de la ou les missions.

La réalisation du la ou les missions dépendent de la mise à disposition des informations et documents par le Client. Tout retard, ne donne pas le droit au Client d'annuler ou refuser la prestation préalablement validée et signée. Aucun dommages et intérêts ne pourront être réclamés..

Les demandes supplémentaires non prévues dans le devis initial feront l'objet d'un devis complémentaire. La date de livraison initiale pourra être prolongée. Après la présentation de la maquette visuelle, de l'orientation graphique et la validation de celle-ci par le Client, la production complète du site sera déployée.

En cas de demande de modification en phase de production, par le Client, des éléments graphiques précédemment validés, un devis supplémentaire pour être établi.

Le respect des délais indiqués dans le devis impose au Client d'être actif et impliqué le projet. Il doit être réactif aux demandes du Prestataire.

De nouvelles demandes, un manque de réactivité, une mauvaise volonté ou des changements d'avis récurrents de la part du Client, impacteront les délais indiqués dans le devis. Le Client sera seul tenu responsable. Un devis complémentaire pour être proposé par le Prestataire.

7- Paiement

Les modalités de paiement sont les suivantes : paiement par virement bancaire. Un acompte de 50% est demandé au démarrage et le solde à la livraison de la mission confiée. Des facilités pourront être accordées et seront spécifiées dans le devis.

Les factures devront être réglées sous 30 jours. Passé ce délai, des des pénalités de retard calculées suivant les règles légales en vigueur seront appliquées. Pénalités de retard au taux annuel de : 10,50 % du montant de la facture par jour.
En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement : 40,00 €
Les frais de poursuites et d'honoraires pour le recouvrement de factures impayées seront à la charge du Client.

En cas d'impayé par le Client, les missions en cours ou exécutées par le Prestataire pourront être suspendues immédiatement. Cette suspension peut être une cause de responsabilité du Prestataire. Aucune indemnité ne pourra être réclamée par le Client au Prestataire pour une suspension suite à un incident de paiement.

Le devis est valable 2 mois à compter de sa date d'émission. Les prix sont fermes et non révisables durant ce délai. Les prestations seront détaillées dans le devis et dans les annexes. Les prestations non citées pourront faire l'objet d'un devis complémentaire.

Les tarifs du devis sont en Euros. Le montant hors taxe, le taux de TVA éventuel et le montant toutes taxes comprises sont indiqués dans le devis

8- Droits & Propriété Intellectuelle

8-1 Droits

Pour rappel, selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9), les droits patrimoniaux énoncés dans le devis "droits cédés" sont uniquement cédés au Client. Les droits cédés peuvent inclure : le droit de reproduction, le droit de représentation, le droit de modification, le droit d'exploitation

ANNEXE 1

Le droit moral de l'œuvre créée (droit au respect droit au nom ...) reste lié à son créateur de façon perpétuelle et imprescriptible. Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans l'autorisation de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite et punissable selon les lois relatives à la violation des droits d'auteur. Il en va de même pour les traductions, adaptations, transformations, arrangements ou reproductions par quelque méthode ou technique que ce soit. (art. L. 122-4 du CPI).

8-2 Propriété

Les droits de l'œuvre demeurent la propriété entière et exclusive du Prestataire jusqu'au paiement intégral du ou des missions par le Client. Le transfert de propriété se fera dès que Le Client aura soldé la ou les factures du Prestataire. Sauf mention contraire sur le devis, les fichiers de création et les sources demeurent la propriété du Prestataire. Le Client reçoit uniquement le produit fini.

8-3 Cession

La cession des droits de la création ainsi que son utilisation est définie dans le devis. Selon la loi du 11 mars 1957, en cas de reproduction ou réédition des œuvres du Prestataire,des droits d'auteurs pourront être perçus par le Prestataire. A noter qu'une idée du Client n'est pas une création en soi. Toute modification d'une création réalisée par le Prestataire ne pourra se faire sans le consentement du Prestataire.La responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée si sa création originale serait modifiée ou transformée par le Client ou un Tiers sans son accord

8-5 Copyright & Publicité

Le Prestataire peut inclure dans la création une mention indiquant son copyright sur des supports imprimés ou digitaux par un lien hypertexte vers le site du Prestataire, sauf mention contraire du client. Le Prestataire pourra mentionner et exposer les travaux réalisés pour le Client dans le portfolio sur le site internet du Prestataire. Le Prestataire pourra également utiliser les créations réalisées pour le Client dans le cadre de démarches commerciales ou à des fins de publicité. Le Prestataire peut mettre en avant les réalisations produit pour le Client (logo, charte, support de communication, site web ..) avec l'autorisation du client.

13 – Résiliation et Annulation

Dans le cas où le Client manquerait à ses obligations de fournir les éléments nécessaires à la bonne exécution de la mission, ne répondrait pas aux emails ou courriers et relances envoyés par avec le Prestataire dans un délais de 2 mois, il sera considéré que le client abandonne son projet. Les parties conviennent d'un accord et les missions déjà réalisées seront facturées et livrées au Client en état. Aucune indemnité ou dédommagement ne pourra être réclamé par le Client. Dans le cas d'une rupture par le Client avant la fin du terme du contrat, le Client s'engage à payer les prestations déjà réalisées, à rembourser les frais déjà engagés pour sa mission. Les droits d'auteurs restent la propriété du prestataire.Les recherches, maquettes et propositions refusées par le Client demeurent la propriété du Prestataire. L'acompte versé est acquis par le Prestataire en dédommagement des missions déjà réalisées..

14 – Force majeure

En cas de force majeure, les deux parties ne pourront être responsables si elles n'ont pas rempli leurs obligations contractuelles du fait d'une force majeure. Le contrat sera suspendu jusqu' à l'extension de la force majeure. Une force majeure est fait ou une circonstance irrésistible et extérieure aux parties. Elle est imprévisible et indépendante du prestataire ou du Client par exemple : tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication et de l'accès à internet, interruption des moyens de transport...Dans le cas ou l'une de spartiate est impactée par une force majeur, celle-ci devra en informer l'autre dan les meilleurs délais. Les parties définiront les conditions pour finaliser l'exécution du contrat.

15 – Réclamation

Pour être valable, tout type de réclamation doit être envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception dans les 7 jours suivant la réception des factures. Passé ce délai, les travaux et leurs conditions d'exécution ou de règlement seront considérés comme définitivement acceptés.

17 – Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales est régi par le droit français. A défaut de résolution amiable, le tribunal de commerce de Nanterre sera seul compétent pour juger des litiges relatifs à l'interprétation et à l'exécution d'un contrat et de ses suites.